

# PARTIR EN S3 / S4

## Les démarches

### **1) PRENDRE CONTACT AVEC LE RESPONSABLE DE DESTINATION (SEPTEMBRE-NOVEMBRE).**

Il pourra vous renseigner sur toutes les possibilités que présente la destination en termes de cursus, de nombre de place disponibles...

### **2) ASSISTER AUX RÉUNIONS D'INFORMATIONS À L'IUT ET SUR LE CAMPUS (ORGANISÉES PAR LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UNIVERSITÉ).**

### **3) EFFECTUER LES DÉMARCHES POUR OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE (DÉCEMBRE-FÉVRIER).**

Isabelle Marques, correspondante administrative pour les Relations Internationales de l'IUT, vous accompagnera dans ces démarches.

### **4) PASSER UNE CERTIFICATION EN ANGLAIS.**

Certaines universités partenaires, notamment dans les pays anglophones, exigent une certification en anglais (TOIEC ou TOFEL...). Il faudrait s'inscrire à ces examens s'ils sont nécessaires à l'admission dans les universités partenaires. Nous ne proposons pas la formation du TOEF à l'IUT.

### **5) ATTENDRE LES RÉSULTATS DE SÉLECTION (MI-FÉVRIER).**

Le responsable de destination vous informera des résultats de sélection par la Commission des Relations Internationales de l'IUT.

### **6) S'INSCRIRE DANS L'ÉTABLISSEMENT PARTENAIRES ET ORGANISER SON SÉJOUR (MARS-MAI).**

Avec le responsable de destination, vous organiserez votre séjour (choix des cours, logement, assurance, banque...) et constituerez votre dossier d'inscription auprès des établissements étrangers.

### **7) PARTIR !**